



HAUTE-SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2022-340

PUBLIÉ LE 2 NOVEMBRE 2022

Sommaire

74_direction_emploi_travail_solidarites /

74_direction_emploi_travail_solidarites

74-2022-10-19-00007 - Arrêté n°2022-0206 du 19/10/2022 portant sur la déconsignation totale du fonds de la convention de revitalisation METALIS CLUSES consécutive à la fermeture du site de THYEZ. (2 pages)

Page 3

74_direction_emploi_travail_solidarites

74-2022-10-19-00007

Arrêté n°2022-0206 du 19/10/2022 portant sur la déconsignation totale du fonds de la convention de revitalisation METALIS CLUSES consécutive à la fermeture du site de THYEZ.



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale de l'emploi,
du travail et des solidarités
de Haute-Savoie
Pôle travail**

Le préfet de la Haute-Savoie

le mercredi 19 octobre 2022

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Arrêté n°2022-0206 du 19/10/2022

Portant sur la déconsignation totale du fonds de la convention de revitalisation
METALIS CLUSES consécutive à la fermeture du site de THYEZ

VU les articles L1233-84 à L1233-88 et D1233-37 à D1233-44 du code du travail ;

VU les articles L518-17 et L518-19 du code monétaire et financier ;

VU la convention de revitalisation signée le 20 novembre 2019 entre l'État et l'entreprise METALIS CLUSES ;

VU l'arrêté n° 2019-0180 portant sur la consignation du fonds de la convention de revitalisation METALIS CLUSES consécutive à la fermeture du site THYEZ ;

VU les décisions prises par le comité de lancement de la revitalisation consulté le 10/10/2019 ;

VU les décisions prises par le comité d'engagement de la revitalisation saisi les 14/11/2019 et 7/10/2022 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de M. Yves LE BRETON préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

SUR proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture ;

48 avenue de la République
CRAN-GEVRIER – BP 9001
74990 ANNECY cedex 9
Tél. : 04 50 88 28 34
Mél. : stephanie.daviét@haute-savoie.gouv.fr
www.haute-savoie.gouv.fr

1/2

ARRÊTE

Article 1er : Autorise la caisse des dépôts et consignations de Lyon à déconsigner du dossier de consignation n° 3101219 les sommes ainsi que la totalité des intérêts produits indiquées dans le tableau ci-après au bénéfice des structures dont le nom et l'adresse figurent en regard du montant alloué.

Le versement sera effectué par virement au vu du relevé d'identité bancaire des structures bénéficiaires.

Structures	Adresse N° Voie	Adresse Libellé voie	Adresse complémentaire	Code postal	Commune	Somme à déconsigner (Euros)
ADIE (association pour le Droit à l'Initiative Economique)	139	Boulevard de Sébastopol		75002	PARIS	2764
ADIE (association pour le Droit à l'Initiative Economique)	139	Boulevard de Sébastopol		75002	PARIS	Totalités des intérêts produits

Article 2 : Monsieur le secrétaire général et Madame la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le préfet

Pour le Préfet,
le secrétaire général

Thomas FAUCONNIER